

## DON INDIVIDUEL

Pourquoi avoir envie de faire un DON à « Hôpi-Clown » ?

Dans notre entourage, nous avons connu ou nous connaissons tous des enfants malades.  
Quoi de plus insupportable que la souffrance d'un enfant !  
Nous, les hôpiclowns, nous avons notre place pour les soulager.  
Quel plaisir de voir apparaître un sourire sur leur visage !  
Quel immense bonheur de vivre un moment magique avec eux.  
Quelle satisfaction de leur laisser un souvenir comme un rayon de soleil illumine leur journée.  
Tout don ou participation annuelle de **40 euros** et plus vous permet de bénéficier de l'exonération fiscale.

Vous désirez faire un ordre permanent ?

Formule d'ordre permanent en faveur d' « HÔPI-CLOWN »

A compléter et à transmettre à votre organisme financier

Je, soussigné.....

Adresse.....

Code Postal.....Localité.....

Titulaire du compte n°

**BE**

Donne, par la présente, ordre à mon organisme bancaire de verser

Mensuellement le montant de : .....€

Sur le compte N° BE28 3601 2106 7120

BIC : BBRUBEBB

a.s.b.l. HÔPI-CLOWN

244 B, rue Vandervelde – 6534 GOZÉE

avec la communication : Don Libéralité

Et ce à partir du .....et jusqu'à  
révocation de ma part.

Fait à .....le.....

Signature